

Compte rendu de l'intervention de l'association ADOT 13 du 10 janvier 2012

Ordre du jour : dons d'organes et de moelles osseuses

Etaient présents :

M. Michelutti, professeur

Classe BTS Assistant Manager 1^{ère} Année

Membres France association ADOT13 : - Philippe, Animateur
- Gérard, Greffés
- Fernand, Greffés

I. Présentation de l'intervention :

Tout d'abord Philippe nous a présenté l'Association de Don d'Organe et de Moelle Osseuse, il nous a sensibilisé sur l'importance de Don d'organe.

Au dernier recensement en 2011, il y a eu 4500 greffés en France contre 14000 personnes en attente de greffons. Ceci est dû au manque de communication et de sensibilisation auprès des français.

Ensuite, nous avons vu une présentation d'une vidéo et des témoignages de personnes qui ont vécu une greffe d'organe.

Par la suite Philippe a poursuivi en nous expliquant comment la loi régie ce don d'organe. En effet, la Loi Bioéthique précise que tout citoyen est donneur d'organes potentiel, et que le don d'organe est anonyme pour la sécurité morale de chacun. Puis il a enchaîné en nous sensibilisant également sur le don de moelle osseuse.

II. Apport de l'intervention :

La présentation du contexte par Philippe à été pertinente et structurée, il nous à lancer directement dans le vif du sujet et à captiver notre attention. Le fait qui nous ai transmis des pourcentages et des chiffres aussi représentatifs de la situation actuelle nous a permis de voir qu'une majorité des français restent indifférents face à ce sujet très important qui peut tous nous toucher à un moment de notre vie.

Ensuite nous avons visionné un film très sensibilisant, en effet une femme qui décède sur son lieu de travail d'une mort encéphalique, nous prouve que cela peut arriver à n'importe qui et à n'importe quel moment. Ensuite le médecin explique à la famille que le don d'organe peut sauver plusieurs vies et il termine par le fait que le don d'organe de cette femme à permis la survie de quatre personnes, et c'est à ce moment la en effet que l'on se rend compte que ce geste est très important.

Ensuite, le fait d'avoir eu des témoignages de greffés à été une idée très pertinente, car ça nous apporte plus que du fictif, en effet le fait d'avoir entendu ces deux monsieur nous raconter leur vécu nous à touché, de plus Philippe a insisté sur le fait que sans greffes il ne serait pas parmi nous aujourd'hui.

Les informations transmises on été claires et précises, notamment les informations au sujet des lois sur l'anonymat qui sont très importantes dans le cas de la greffe...

L'animateur de l'association a aussi précisé que le don d'organe était accepté par toutes les religions car malheureusement beaucoup trop de français n'acceptent pas de faire des dons car ils pensent que ce geste n'est pas autorisé par la religion.

Enfin pour finir tout les renseignements nous on été fournis avec soin notamment au sujet de la carte de don d'organe que l'on peut avoir sur soi, sait-on jamais et le slogan « donner pour recevoir » restera graver dans nos mémoire, c'est vrai que l'on n'entend pas toujours parler des greffes dans notre vie de tous les jour et la le fait d'avoir eu cette séance de sensibilisation nous a été très utile, il faut en parler plus pour sauver des vies.